

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 116

Artikel: A propos d'éducation : théorie et réalité

Autor: J.D.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

part non seulement les journaux féministes et spéciaux, mais beaucoup d'autres encore. C'est ainsi que le *Times* a publié plusieurs jours de suite des lettres sur la question.

Les anti-féministes naturellement saisirent cette occasion pour remplir les journaux de leurs doléances. Des avocats prétendirent être gênés dans leurs moyens de défense parce qu'il leur répugnait de parler de certains sujets devant des femmes. Mais n'étaient-ce pas aussi des femmes qui, de tout temps, remplirent les tribunes publiques, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires scandaleuses? Le journal des avocats, lui aussi, a supplié les femmes se préparant à entrer au barreau de s'abstenir, lorsqu'elles en feraient partie, de s'occuper de ces cas où justement les autres femmes pensent qu'elles sont le plus nécessaires. Le journal *The New Statesman* écrit par contre: « Jusqu'à quand va durer cette absurdité? C'est une insulte à l'intelligence des femmes: elle couvre les hommes de mépris et met la loi en discrédit ».

Le *Times* a publié une lettre de Miss Lilian Barker, une des femmes qui ont siégé dans le jury de l'un de ces cas qui ont ému l'opinion publique. Elle y dit entr'autres: « Nous savons bien que beaucoup d'hommes ne désirent pas voir entrer les femmes dans la vie publique, sous prétexte qu'un certain nombre d'entre elles y apprendraient des choses qu'on leur a toujours cachées. Il y a aussi des femmes qui ne voudraient pas servir comme jurés, car elles appartiennent à une catégorie de femmes (qui correspond à une même catégorie d'hommes) qui ne veulent rien faire de ce qui pourrait troubler leur quiétude en quoi que ce soit. Mais la raison principale, qu'on ne dit pas, est que les hommes et les femmes dépravés ne voudraient pas laisser voir leur corruption aux femmes siégeant dans un jury. Les gens corrompus n'ont pas de scrupules entre eux et il leur est égal qu'un jury masculin sache de quoi il se sont rendus coupables, mais je puis m'imaginer que l'effet préventif de jurys mixtes serait grand à l'avenir ».

Mrs. Henry Fawcett écrit également dans le *Times* qu'en discutant si oui ou non les femmes doivent être forcées d'entendre les dépositions dans des cas de viols, etc., on paraît oublier totalement que ce sont des femmes et des enfants qui sont en cause. C'est donc justement dans ces affaires-là, si désagréables soient-elles, que les femmes jurés sont le plus nécessaires. A-t-on pensé à l'absurdité, sinon à l'injustice, qu'il y aurait de proposer que les hommes soient jugés uniquement par des femmes? Pourquoi alors vouloir le contraire?

Mrs. Fawcett est l'ancienne présidente de l'Union nationale pour les droits égaux des citoyens, société qui a rédigé un projet de loi disant que toute femme mariée sera astreinte à servir comme juré si son mari l'est aussi et qu'aucun juge, ni aucune personne devant laquelle vient une affaire ne pourra ordonner d'exclure les femmes du jury si cette affaire concerne un enfant ou si les deux parties sont de sexe différent.

Tous les hommes et les femmes de cœur désirent l'introduction de cette loi, car il faut que les femmes puissent en toute tranquillité remplir leur service de jurés, service dont profitera la Société toute entière. Jeanne PITTET.

A PROPOS D'ÉDUCATION

Théorie et réalité.

Je finissais de lire une histoire à mon fils — non pas le petit génie extraordinaire aux cheveux d'or et aux yeux de saphir que chacune de nous commande d'abord à la fabrique de petits enfants, et est ensuite bien heureuse de ne pas voir arriver! — mais au bébé habituel de quatre ans que vous voyez et rencontrez partout. Ce bébé tout ordinaire ne paraissait nullement impressionné par cette histoire, pourtant admirablement calculée pour empreindre de bonté et de générosité

sa jeune âme. Il s'y agissait d'un petit garçon, Percy, lequel voyant un enfant en guenilles privé de jouets passer en frissonnant sous une averse, se précipitait dans sa propre nursery, et y prenant tous ses jouets les plus beaux, les jetait à l'autre enfant, qui courait vers sa mère pour lui montrer ses nouveaux trésors en chantant les louanges du riche petit garçon si bon et si généreux. N'était-ce pas là cependant une histoire significative à lire à un bébé ordinaire de quatre ans, possesseur de beaucoup trop de jouets pour lui seul, et qui s'était disputé jusqu'aux larmes avec une petite fille venue goûter avec lui, et qui aurait voulu emporter seulement un des ours de toute une famille de *Teddy bears*?

Gentiment, et en m'armant de ce que toute mère aurait considérée comme du meilleur tact, je commençai à parler d'un petit garçon comme le mien, donnant aussi quelques jouets... — Non! dit le bébé ordinaire de quatre ans. Non, non, non!... Alors se dressa en moi la mère spartiate — celle qui exige d'être obéie. « Bébé, dis-je fermement, mente tout de suite à ta chambre et apporte un jouet, mais pas un jouet cassé, que l'on donnera... » Un bébé en révolte, et tapant du pied à chaque marche d'escalier, se dirigea alors vers sa chambre, en mettant plus de temps pour y monter et en descendant que cela ne s'était jamais vu dans les annales de la maison, profitant encore de l'occasion pour descendre à reculons le dernier étage — chose formellement défendue — et vieillissant ainsi de dix ans la mère spartiate qui feignait de ne rien voir.

Enfin, un innocent petit agneau se trouva devant moi, sans plus aucune trace de jouet. Avec une sagesse née de l'expérience, j'attendis en silence. Alors, mon petit coquin, désappointé, finit par extraire de sa blouse marine une petite souris mécanique en me disant: « Je croyais que vous alliez être que je n'avais rien apporté... » — « Donne-moi cela, dis-je sévèrement. » Et comme je tendais la main pour prendre la souris, — la dernière fois que je l'avais eue entre les doigts, j'avais dû la faire courir indéfiniment, en manifestant moi-même une perpétuelle frayeur, et en mettant la nursery dans un sens-dessus-dessous général qu'adorait Bébé, — un terrible soupçon me traversa l'esprit: « Bébé, dis-je, cette souris est cassée! — Non, maman (et toute sa figure s'illumina visiblement), mais nous en avons perdu la clef! »

J. D. D.

(Traduit librement d'après *The Woman's Leader*.)

Carrières féminines

La femme journaliste¹

(Suite et fin)

Passons sur l'imprimerie, puisque, comme on le sait, ce travail est fermé aux femmes par la tyrannie toute-puissante du syndicat des typographes.

Les articles, composés à la main ou à la machine, sont reproduits rapidement sur du papier de mauvaise qualité, et soumis à la rédaction; ce sont les épreuves à la brosse, qu'il faut soigneusement relire et corriger. Ce travail est très souvent fait par une femme; il exige une bonne orthographe et la culture la plus vaste possible, pour ne pas laisser passer trop de *coquilles*. Je dis: pas trop de coquilles, car il est pratiquement impossible de faire paraître même l'ouvrage le plus soigné sans qu'une faute n'ait échappé aux corrections de l'auteur et du correcteur attitré². J'ajoute que c'est par la correction des épreuves qu'une femme entre le plus facilement dans le journalisme; si elle est intelligente et cultivée, elle devient aisément rédactrice, en commençant par des reportages, des comptes-rendus.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mars 1921.

² On cite de plaisantes coquilles; d'autres qui ont coûté la vie à leur auteur involontaire: je pense à Etienne Dolet, pendu et brûlé pour avoir ajouté les mots « du tout » à cette phrase traduite de Platon: « Après la mort, tu ne seras plus rien »; d'autres, qui auraient pu avoir de graves conséquences, en un temps où la presse dépendait du bon plaisir du souverain. Ne vit-on pas une feuille écrire que le roi Louis XV s'était pendu dans la forêt de Fontainebleau? Le sérieux *Journal des Débats* fit dire un jour à Guizot: « Je suis à bout de mes farces », et le bulletin *Patrie*, parlant du prince Jérôme malade, annonçait: « Le vicux persiste. » Je ne connais qu'une coquille heureuse qui, d'une banalité, fit une métaphore charmante en transformant:

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,

en

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

L'espace d'un matin.